



Obtenir l'aide d'une agence de coopération technique

Table des matières

Introduction

Information, Information, Information - la clé de la réussite

Tirer parti du rôle de facilitateur des normes

Assistance aux exportateurs

La question du financement

Ce bulletin est la reproduction d'un article de S.K.Gujadhur, publié en décembre 2004 dans un numéro d'ISO Focus, le magazine de l'Organisation internationale de normalisation. Il présente les outils et services que met à disposition le Service des normes et de la gestion de la qualité du CCI.

Coordonnées :

S.K.Gujadhur, Conseiller principal sur les normes et la gestion de la qualité, Section des services d'appui aux entreprises, Division des services d'appui au commerce, Centre du commerce international CNUCED/OMC, 54-56 rue de Montbrillant, 1202 Genève;

Tél : +41.22.730.03.96 ; Fax :+41.22.730.05.76 ; E-mail : [gujadhur @intracen.org](mailto:gujadhur@intracen.org) ;

Internet : <http://intracen.org>;

Adresse postale : CCI, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. INFORMATION, INFORMATION, INFORMATION – LA CLE DE LA REUSSITE.....	1
3. TIRER PARTI DU ROLE DE FACILITATEUR DES NORMES.....	1
4. ASSISTANCE AUX EXPORTATEURS.....	..2
5. LA QUESTION DU FINANCEMENT.....	..3

1. Introduction

Le Centre du commerce international (CCI) est une agence technique liée au commerce rendant compte à la fois aux Nations Unies et à l'Organisation Mondiale du Commerce. Il a pour objectif principal de travailler avec les économies en développement et en transition - notamment avec leurs secteurs des affaires - afin de les aider à développer leurs exportations et à améliorer leurs activités d'importation.

Le CCI peut intervenir dans un certain nombre de domaines pour atteindre ses objectifs, tels que le développement de produits et de marchés, la gestion des achats et approvisionnements internationaux. Cet article décrit nos activités dans le domaine de la gestion des normes et de la qualité au service des entreprises dans les économies en développement et en transition pour leur permettre de surmonter les obstacles techniques qu'elles rencontrent à l'exportation.

2. Information, information, information – la clé de la réussite

Comment les exportateurs peuvent-ils surmonter les obstacles techniques ? Il leur faut obtenir des renseignements sur les prescriptions techniques concernant leurs produits destinés à l'exportation, concevoir des produits conformément à ces prescriptions et démontrer que leurs produits sont conformes aux prescriptions, à la satisfaction de leurs clients ou des autorités de réglementation du pays importateur. Les exportateurs peuvent observer ces conditions préalables seulement si le pays est doté d'une infrastructure appropriée à la normalisation, l'assurance de la qualité, l'accréditation et la métrologie, connue sous le nom NQAM.

Un exportateur a le choix entre plusieurs options pour se procurer des renseignements sur les prescriptions techniques auxquels doivent être conformes ses produits. Ces options sont décrites dans un des bulletins du CCI sur la qualité des exportations, intitulé : « *Recherche d'informations sur les normes, les règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité* », qui peut être téléchargé à partir du site web de l'agence. Les organisations, qui peuvent être contactées pour obtenir des informations sont recensées dans le « *Répertoire mondial des sources d'informations relatives aux normes, à l'évaluation de la conformité, à l'accréditation, à la métrologie, aux règlements techniques, et aux mesures sanitaires et phytosanitaires,* » qui peut être consulté en ligne sur le site web du CCI (www.intracen.org).

3. Tirer parti du rôle de facilitateur des normes

Les normes et l'évaluation de la conformité jouent un rôle essentiel pour favoriser le commerce. Néanmoins il peut s'avérer difficile pour les petites et moyennes entreprises exportatrices de comprendre les questions complexes que le commerce implique. Dans cet esprit, le CCI a publié un manuel sous le nom de *Gestion de la*

qualité à l'exportation – un manuel de réponses destiné aux petites et moyennes entreprises, dont le but est de répondre aux questions les plus fréquemment posées sur les NQAM. Ce manuel peut être personnalisé et imprimé par des organisations partenaires en y ajoutant deux annexes qui décrivent l'infrastructure NQAM du pays et qui donnent les coordonnées des organisations NQAM dans le pays du partenaire. Les éditions nationales du livre ont été publiées au Brésil, en Malaisie et en Argentine.

Un dossier d'information intitulé : « *Improving and Maintaining Market Access through Standards and Conformity Assessment* » (Améliorer et conserver l'accès aux marchés en tirant parti des Accords de l'OMC sur les OTC et les mesures SPS) a également été rédigé en vue d'être utilisé en complément avec la publication du CCI sur la *Gestion de la qualité à l'exportation* dans le but de développer une sensibilité sur l'importance que représentent les normes et l'évaluation de la conformité dans le commerce international.

Des structures nationales chargées de délivrer des informations liées aux normes et règlements techniques sont nécessaires pour favoriser la recherche d'information. Sept points d'information nationaux, destinés aux OTC (obstacles techniques au commerce) sont déjà renforcés au moyen de services d'appui, des voyages d'études et de l'octroi d'une assistance dans le but de créer des bases de données nationales sur les normes et règlements techniques, et ce dans le cadre du Programme intégré conjoint d'assistance technique de l'OMC, la CNUCED et le CCI qui vise à favoriser l'intégration des pays dans le système commercial multilatéral.

4. Assistance aux exportateurs

Les exportateurs peuvent être les grands bénéficiaires des nouvelles possibilités qui découlent des Accords de l'OMC sur les OTC et l'Application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). Cependant, la tendance est de s'attacher aux obligations des pays prévues par ces accords. Il nous faut souligner que les obligations incombant aux pays importateurs peuvent devenir des avantages pour le pays exportateur, lequel peut exploiter ces accords dans le but d'accroître son accès aux marchés.

Dans le but d'aider la communauté des affaires à mieux comprendre ces questions, le CCI a conçu des dossiers d'information et de formation sur les accords OTC et SPS en partant du point de vue des milieux d'affaires dans le cadre de son programme *WorldTradeNet*, dont l'objectif principal est de favoriser la création de réseaux nationaux interactifs qui regroupent toutes les catégories concernées par les questions de l'OMC et de leur fournir un appui dynamique. Des ateliers régionaux utilisant ces formations ont été donnés au Brésil, Philippines et en Égypte.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, une fois que les prescriptions techniques des marchés à l'exportation sont identifiées, il faut fabriquer des produits conformément à ces prescriptions. Une méthode consiste à mettre en place un système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001 mais elle peut s'avérer onéreuse au cas où il est fait appel à un consultant extérieur. Le CCI a mis au point un outil *Contrôle de la conformité à la norme ISO 9001*, pour évaluer à quel stade se trouve

l'entreprise destinée à la certification, et pour identifier les domaines principaux à améliorer avant la certification. Des organisations partenaires dans les pays tels que le Nigéria et l'Inde ont reproduit et distribué cet outil dans leurs pays. Une assistance directe pour mettre en place ces systèmes de gestion de la qualité est fournie aux entreprises, dans le cadre de projets nationaux mis en œuvre par le CCI, un des exemples étant la Bolivie.

La mise en place d'une infrastructure NQAM est nécessaire pour favoriser la facilitation des exportations, notamment en offrant un accès aux certifications d'évaluation de la conformité qui sont reconnus dans les pays importateurs. Le CCI a publié récemment : « Feuille de route pour la qualité - Lignes directrices pour l'étude de l'infrastructure de normalisation, gestion de la qualité, accréditation et métrologie (NQAM) au niveau national. ». Cet outil d'évaluation des besoins est actuellement utilisé à Ste Lucie dans une volonté de concevoir une stratégie nationale d'exportation en tirant parti du modèle du CCI développé dans le cadre du Forum exécutif, lequel fournit une enceinte aux décideurs du secteur public et aux dirigeants d'entreprise pour débattre de la « bonne pratique » dans la conception et la gestion de la stratégie nationale d'exportation.

Quatre pays d'Asie centrale ont également recouru à cet outil pour développer les éléments de gestion de la qualité faisant partie de leurs projets nationaux de promotion du commerce. Certains exemples d'assistance technique accordée dans le cadre de ces projets sont le renforcement des organes de certification ISO 9000 dans un pays, l'examen des organes d'accréditation de laboratoires nationaux dans trois pays pour les aligner avec les Normes internationales, et des voyages d'études pour prendre connaissance du fonctionnement des systèmes NQAM dans les économies de marchés.

5. La question du financement

Il convient de souligner que le CCI est une agence de coopération technique et non une agence de financement. Les projets du centre sont financés par des donateurs, essentiellement des pays développés mais également des pays en développement oeuvrant à titre individuel ou en coopération, sous forme de fonds d'aide. Souvent, il arrive que le pays bénéficiaire lui-même finance un projet dans le cadre d'un programme de fonds en dépôt. Un exemple d'un tel projet est le récent examen du rôle et de la structure d'organisation de l'organe de normes nationales à l'île Maurice.

Certains projets internationaux de plus grande envergure, comme le programme *WorldTr@deNet* sont financés collectivement par un certain nombre de donateurs, tandis que le Asia Trust Fund récemment créé est financé par l'Union européenne, et vise des interventions à court terme relevant du commerce à l'échelle nationale et régionale dans les pays d'Asie. Il existe également un certain nombre de projets nationaux. Par ailleurs, le CCI peut intervenir à court terme au titre du Fonds global d'affectation spéciale, et les demandes sont examinées au cas par cas. De plus, les outils et publications du CCI sont accessibles aux organisations dans tous les pays en développement et en transition à des conditions et termes particuliers.

CCI: Votre partenaire pour le développement du commerce

Le Centre du commerce international (CCI) est l'agence de coopération technique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) chargée des aspects opérationnels du développement des échanges axés sur l'entreprise. Le CCI aide les économies en développement et en transition, en particulier leurs secteurs commerciaux, à exploiter au maximum leur potentiel de développement des exportations et à améliorer leurs opérations d'importation.

Les six services essentiels du CCI sont les suivants :

- ▶ Développement des produits et des marchés
- ▶ Développement de services d'appui au commerce
- ▶ Information commerciale
- ▶ Mise en valeur des ressources humaines
- ▶ Gestion des achats et approvisionnements internationaux
- ▶ Évaluation des besoins et conception de programmes



Centre du commerce international

C N U C E D / O M C

CCI : Votre partenaire pour le développement du commerce

Pour plus d'information :

Siège : CCI, 54-56, rue de Montbrillant, 1202 Genève, Suisse.

Adresse postale : CCI, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

Téléphone : +41 22 730 0111 *fax* : +41 22 733 4439 *e-mail* : itcreg@intracen.org *Internet* : <http://www.intracen.org>